

L'article de Françoise Gadet appuie indirectement les critiques faites précédemment en réaffirmant la complexité de la variation inévitable de la langue, notamment par l'examen de certains phénomènes morphosyntaxiques dans les vernaculaires observables à l'échelle des territoires de la francophonie. La question du contact des langues est abordée sous l'angle des usages des langues, les locuteurs, auxquels l'auteur attribue une place centrale. Elle remet ainsi en cause la dichotomie linguistique interne/externe en signalant la nécessité de concevoir une imbrication des deux perspectives. Autrement dit, l'auteur inscrit son propos dans une approche écologique des langues.

Robert Papen présente une étude sur la liaison en mitchif, langue mixte bilingue (français-cri). Ce cas spécifique est une nouvelle occasion de montrer que l'effet du contact, cette fois poussé jusqu'à l'émergence d'une langue hybride, ne se limite pas à la cooccurrence de phénomènes appartenant à chacune des langues concernées. L'auteur montre que la liaison en mitchif met au jour les rapports complexes qu'elles entretiennent. Comment les locuteurs jouent des contraintes, ici phonologiques, des langues pour constituer un moyen de communication pertinent ?

Jeannine Treffers-Daller reprend un cadre méthodologique élaboré par RM et son équipe pour évaluer l'influence du contact des langues. En l'occurrence, il s'agit d'observer la concurrence de *chercher après* et *chercher pour* en français canadien, confrontée aux usages en français bruxellois, ces derniers étant probablement influencés par le contact avec l'allemand.

Enfin, Albert Valdman propose un autre angle d'approche de la question des contacts de langues en s'intéressant au créole. L'auteur défend l'idée selon laquelle la constitution des créoles français n'est pas le fruit d'un pidgin préexistant. Il est davantage question d'un apprentissage non guidé d'une forme du français.

Le recueil d'articles proposé dans cet ouvrage offre une vue d'ensemble sur la question du contact des langues. Les auteurs réunis inscrivent leurs travaux dans la lignée de ceux de RM en plaçant au centre des préoccupations les locuteurs et leurs usages effectifs. Ainsi, la lecture de ce recueil contribue à éclairer les problématiques liées au bilinguisme, à l'apprentissage d'une L2, à la diglossie (non explicitement nommée),... à toutes ces situations où les langues se rencontrent et se mêlent dans les pratiques langagières. De manière plus globale, *Le français en contact* est un ouvrage qui alimente et rend compte de la réflexion sociolinguistique actuelle.

Emmanuelle Guérin, *Université d'Orléans*

Sylvie Garnier & Alan D. Savage, *Rédiger un texte académique en français*. Paris, Ophrys, 2011, Collection « L'essentiel français », 256 p. (livre, 1 CD Mac/PC), ISBN 978-2-7080-1300-1.

Cet ouvrage s'adresse à un double public : tout d'abord aux apprenants et aux enseignants de français langue étrangère, et deuxièmement à un public d'apprenants et d'enseignants de français langue maternelle ou français langue seconde. Le niveau des apprenants est clairement indiqué sur la couverture du livre : B2 à C1, c'est-à-dire des apprenants de niveau avancé. Il s'agit, non pas d'un manuel, ni d'un livre de grammaire, mais plutôt d'un livre qui présente la grammaire de la langue française dans le contexte « des écrits propres au cadre universitaire » (p. V), comblant ainsi, selon les auteurs, une lacune dans la gamme des livres qui sont actuellement disponibles. L'ouvrage se divise en quatre unités : l'ordre des mots dans la phrase et dans le texte ; la cohésion textuelle ; l'argumentation ; et les mots et les expressions pour articuler le paragraphe.

L'intérêt du livre réside surtout dans le fait que les auteurs mettent l'accent sur les règles d'usage de la langue, sans pour autant exclure les règles grammaticales. Les exemples qu'ils choisissent pour illustrer ces règles sont tirés de « productions écrites auxquelles les étudiants sont confrontés dans leur cursus universitaire » (p. XIII). Le corpus dont les exemples sont tirés est composé d'articles de recherche publiés dans des revues en sciences humaines et sociales, ainsi que d'exemples tirés de Frantext et de rapports du Sénat. Comme le soulignent les auteurs, (p. XIII) les textes cités traitent de questions contemporaines comme le réchauffement climatique, l'avenir de la presse, et les politiques éducatives.

Dans un environnement didactique toujours dominé par l'approche communicative, mais influencé aussi par un regain d'intérêt pour la grammaire que l'on pourrait qualifier de post-communicatif,

l'orientation textuelle de cet ouvrage représente un atout pour le professeur qui souhaite présenter l'étude de la grammaire dans un contexte communicatif. La question se pose donc de savoir comment un enseignant pourrait l'intégrer dans son cours. Il ne ressemble pas aux manuels modernes avec des leçons qui proposent au professeur une progression d'une leçon à une autre. Au premier abord le lecteur a plutôt l'impression d'un ouvrage de référence, tel un livre de grammaire traditionnel. Les brefs conseils fournis par les auteurs concernant le « mode d'emploi » du livre (pp. XIII-XIV) proposent l'étude des points abordés et des règles ou bien dans le cadre d'un apprentissage en classe ou bien par l'apprenant qui veut se former seul.

Si l'enseignant choisit comme sujet du cours le titre d'une des unités, l'argumentation par exemple, il serait tenté néanmoins de baser son cours sur l'étude d'un texte. Le rôle des exemples est donc particulièrement important. En effet, dans l'unité qui traite de l'argumentation, l'on trouve parfois des paragraphes entiers, comme ceux qui sont cités pour démontrer l'emploi de marqueurs de cause avec une valeur justificative, en l'occurrence *comme*, *car*, *puisque* et *étant donné que* (voir à titre d'exemple pp. 110, 113, 118-119). La longueur de ces textes, ainsi que de certains textes cités dans les autres unités (voir pp. 34-36, 61-62) pourrait permettre au professeur d'étudier un seul texte dans la classe, tout en recommandant aux apprenants de poursuivre le travail en dehors de la classe par l'étude des autres exemples cités dans le livre. La présentation des règles d'usage et de grammaire par les auteurs et les exercices qui figurent sur le cédérom qui accompagne le livre fournissent ainsi aux apprenants des ressources permettant un travail en autonomie. Par « autonomie » nous ne mettons pas l'accent sur le fait que l'apprenant se forme seul, mais plutôt qu'il peut choisir lui-même les aspects de l'écriture qu'il désire perfectionner, en travaillant seul ou en groupe.

Le professeur pourrait par ailleurs décider d'analyser un texte qui ne figure pas dans le livre, peut-être un texte plus récent, ou plus pertinent pour son cours, et de le proposer aux apprenants pour illustrer la présentation de l'argumentation effectuée par les auteurs du livre. Les textes écrits par les apprenants eux-mêmes pourraient aussi servir de point de départ du cours, permettant ainsi aux apprenants de comparer leur emploi – ou absence d'emploi – des marqueurs de cause à valeur justificative avec les exemples d'écrits proposés par les auteurs. Cette comparaison des écrits des apprenants et des textes de scripteurs experts pourrait aussi servir de point de départ pour le travail en autonomie que recommandent les auteurs de l'ouvrage.

En guise de conclusion, il est certain que cet ouvrage représente une ressource susceptible d'enrichir l'apprentissage de l'écriture au niveau avancé. L'intégration de cette ressource dans un cours de langue nécessiterait cependant un effort non négligeable de la part de l'enseignant, qui verra sans difficulté le potentiel d'exploiter cette ressource dans son cours. En ce qui concerne l'emploi du livre par l'apprenant qui se forme seul, la consultation du livre de façon à répondre aux besoins spécifiques de l'apprenant représente un défi encore plus grand. Avec les conseils du professeur, cependant, l'apprenant pourrait profiter pleinement de la présentation novatrice de la grammaire dans cet ouvrage pour maîtriser l'écriture académique en français.

Angela Chambers, *University of Limerick*

Daniel Luzzati, *Le français et son orthographe*. Paris, Didier, Coll. Langues & didactique, 2010, ISBN 978-2-278-05846-4, 271 p.

*Le français et son orthographe*, de Daniel Luzzati, est un ouvrage de synthèse sur l'orthographe française envisagée d'un point de vue principalement didactique, également parfois théorique ou historique. Il est constitué de trois parties. Dans la première (« De l'écriture à l'orthographe », pp. 12-84), l'auteur revient sur le fonctionnement du système graphique du français, passe en revue quelques types d'orthographe alternatives (comme l'alfonice d'André Martinet) et plaide pour un enseignement, dès le primaire, d'une grammaire de l'oral. Dans la deuxième partie (« La dimension culturelle de l'écriture », pp. 85-163), l'orthographe française est replacée dans son contexte socioculturel à travers des développements sur son histoire, sa réforme, sa place dans la société moderne, ainsi que par comparaison avec d'autres langues (ouzbek, serbo-croate, norvégien, etc.). La troisième partie (« Didactique de l'orthographe », pp. 164-245) offre une bonne synthèse des connaissances en didactique de l'écriture et permet à l'auteur d'exposer d'innovantes méthodes d'enseignement, appuyées notamment sur la grammaire de l'oral.